

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 07 avril 2022

n° 054-22 C

RD - Rapport de présentation des comptes administratifs 2021 et des budgets primitifs 2022 des budgets de Grand Chambéry

• nombre de conseillers en exercice : 82 • date de convocation le 01 avril 2022

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi sept avril à dix-neuf heures quarante-cinq, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Jacob-Bellecombette, Université, Amphithéâtre 19000, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

étaient présents : 51

Aillon-le-Jeune Serge Tichkiewitch Aillon-le-Vieux Christian Gogny Arith

Barberaz Arthur Boix-Neveu - Danièle Goddard

Barby Christophe Pierreton

Bassens

Eric Delhommeau Bellecombe-en-Bauges Challes-les-Eaux Josette Rémy

Chambéry Jimmy Bâabâa - Marie Bénévise - Claudine Bonilla - Daniel Bouchet - Florence Bourgeois - Pierre Brun -

Michel Camoz - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Philippe Cordier - Isabelle Dunod - Sylvie Koska -Aurélie Le Meur - Micheline Myard-Dalmais - Martin Noblecourt - Benoit Perrotton - Claire Plateaux -

Walter Sartori - Alexandra Turnar Corinne Charles - Franck Morat

Cognin Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Jacob-Bellecombette Brigitte Bochaton - Bruno Stellian

Jarsy Pierre Duperier La Compôte Jean-Pierre Fressoz

La Motte-en-Bauges

La Motte-Servolex Luc Berthoud - Pascal Mithieux - Céline Vernaz La Ravoire Frédéric Bret - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda

La Thuile Le Châtelard

Le Noyer Philippe Gamen Les Déserts Sandra Ferrari Lescheraines Max Joly

Montagnole Jean-Maurice Venturini

Puygros

Saint-Alban-Leysse Alain Saurel Saint-Baldoph Christophe Richel Saint-Cassin Jocelyne Gougou

Sainte-Reine

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey Christian Berthomier Saint-Jeoire-Prieuré Jean-Marc Léoutre Saint-Sulpice Jacques Henriot Sonnaz Daniel Rochaix Thoiry

Vérel-Pragondran

Jean-Pierre Coendoz

Vimines Corine Wolff

· conseiller excusé représenté par un suppléant : 1

Marcel Ferrari

· conseillers excusés ayant donné pouvoir : 19

de Grégory Basin à Alexandre Gennaro - de Jean-François Beccu à Michel Camoz - de Christèle Blambert à Brigitte Bochaton de Stéphane Bochet à Jean-Marc Léoutre - de Vincent Boulnois à Jean-Marc Léoutre - de Sophie Bourgade à Martin Noblecourt de Alain Caraco à Marie Bénévise - de Michel Dyen à Brigitte Bochaton - de Philippe Ferrari à Jean-Pierre Fressoz de Hervé Ferroud-Plattet à Serge Tichkiewitch - de Álain Gaget à Pascal Mithieux - de Sabrina Haerinck à Jimmy Bâabâa de Hélène Jacquemin à Philippe Gamen - de Laïla Karoui à Aloïs Chassot - de Gaëtan Pauchet à Aurélie Le Meur - de Marie Perrier à Philippe Gamen - de Emilio Pla Diaz à Franck Morat - de Dominique Pommat à Corine Wolff - de Thierry Tournier à Christian Berthomier

Jean-Pierre Casazza - Maryse Fabre - Christelle Favetta-Sieyes - James Hallay - Martine Lambert - Luc Meunier - Raphaële Mouric -Damien Regairaz - Thierry Repentin - Farid Rezzak - Alain Thieffenat - Cécile Trahand

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères - CS 82618 - 73026 Chambéry cedex 04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - D@GrandChambery - cmag-agglo.fr

Les décisions administratives peuvent faire l'objet d'un recours gracieux devant l'autorité territoriale ou d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble, dans le délai de deux mois :

- à compter de leur publication lorsque les décisions sont règlementaires,
 à compter de leur notification lorsque les décisions sont individuelles.

Conseil communautaire du 07 avril 2022

délibération n° 054-22 C

objet RD - Rapport de présentation des comptes administratifs 2021 et des budgets primitifs 2022 des budgets de Grand Chambéry

Jean-Marc Léoutre, vice-président chargé des finances et des moyens des services, indique que pour la première fois depuis de nombreuses années, les budgets primitifs seront votés, dans le prolongement immédiat, lors de la même séance, des comptes administratifs N-1 et des affectations de résultats correspondantes.

En effet, le DOB 2022 projette de mobiliser le résultat antérieur tant en fonctionnement qu'en investissement pour chacun des budgets de la collectivité.

Cette adaptation impacte la rédaction du rapport d'accompagnement des comptes administratifs et des budgets primitifs.

Afin de gagner en lisibilité, il a été proposé de rédiger en un seul rapport la présentation commentée des comptes administratifs 2021 et des budgets primitifs 2022.

Ce choix suppose un donné acte de la bonne transmission de ce rapport suivant l'approbation des comptes de gestion et préalable au vote formel des délibérations d'approbation des comptes administratifs 2021 et des budgets primitifs 2022.

Il est donc proposé de prendre acte de la transmission du rapport de présentation des comptes administratifs 2021 et des budgets primitifs 2022 joint en annexe.

Vu la délibération n° 053-22 Cdu Conseil communautaire du 07 avril 2022 approuvant les comptes de gestion 2021,

 ${\bf Vu}$ la délibération n° 038-22 C du Conseil communautaire du 17 mars 2022 actant la tenue du débat d'orientations budgétaires,

Vu l'avis de la commission des finances des 22 et 29 mars 2022,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : prend acte de la transmission du rapport de présentation des comptes administratifs 2021 et des budgets primitifs 2022 joint en annexe.

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération I-Parapheur

Numéro attribué à l'acte : 054-22 C

Objet de l'acte : RD - Rapport de présentation des comptes administratifs 2021 et

des budgets primitifs 2022 des budgets de Grand Chambéry

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 1 - Decisions budgetaires 6 - Autres

délibérations ou décisions

Date de l'acte : 14 avril 2022

Annexe(s): Rapport des CA 2021 et des BP 2022

Identifiant de télétransmission: 073-200069110-20220414-lmc1H27068H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H27068H1

Date de transmission en Préfecture : 14 avril 2022

Date de réception en Préfecture : 14 avril 2022

Publication: jeudi 14 avril 2022